

tant du point de vue des hommes que de celui des femmes, les immigrants canadiens, aux États-Unis, sont mieux représentés dans les catégories "professions libérales", "cadres de direction" et "artisans" que ce n'est le cas pour l'ensemble de l'effectif ouvrier.

On trouvera ci-dessous des indications sur l'écart entre l'émigration et l'immigration.

BILAN DÉMOGRAPHIQUE, 1851-1956

Période	Naissances	Décès	Immigration	Émigration (reste)	Immigration (nette)	Population à la fin de la décennie
(en milliers)						
1851.....	2,436
1851-1861.....	1,281	611	209	85	+124	3,230
1861-1871.....	1,369	718	187	379	-192	3,689
1871-1881.....	1,477	754	353	440	-87	4,325
1881-1891.....	1,538	824	903	1,109	-206	4,833
1891-1901.....	1,546	828	326	506	-180	5,371
1901-1911.....	1,931	811	1,759	1,043	+716	7,207
1911-1921.....	2,338	988 ¹	1,612	1,381	+231	8,788
1921-1931.....	2,415	1,055	1,203	974	+229	10,377
1931-1941.....	2,294	1,072	150	242	-92	11,507
1941-1951.....	3,186	1,214	548	379	+169	13,648 ²
1951-1956 ³	2,106	633	783	184	+599	16,081

¹ Sauf la surmortalité attribuable à la première guerre mondiale, estimée à 120,000. ² Sauf Terre-Neuve, devenue province canadienne en 1949 et dont la population, deux ans plus tard, était de 361,416. ³ Y compris Terre-Neuve.

Ce bilan, défavorable en apparence, a fait l'objet d'interprétations diverses. D'aucuns étaient d'avis que les immigrants, comme les émigrants nés au Canada, représentaient un "trop plein" et que, par contre, le nombre d'habitants retenus par le Canada correspondait à sa "capacité d'absorption". C'est là une idée qui, à première vue, peut paraître tautologique. On a établi des distinctions entre l'immigration au Canada et l'émigration des Canadiens en donnant à entendre que les premiers auraient déplacé les seconds et que sans l'émigration des Canadiens, l'accroissement démographique naturel, abstraction faite de l'immigration, aurait suffi à donner au Canada sa population actuelle. En revanche, d'autres estimaient que si les occasions d'émigrer avaient été plus nombreuses, la population du pays, sans l'immigration, serait encore moins considérable qu'elle ne l'est.

Ce qui restreint l'intérêt de ces études, ce sont certaines hypothèses tacitement entendues, la pénurie de données et le fait qu'on suppose, en somme,—ce qui serait malaisé à démontrer,—que la capacité d'absorption du Canada est indépendante de celle des États-Unis. Nous croyons plutôt, pour notre part, qu'il importe d'envisager comme un tout le long processus de peuplement et de développement économique du continent nord-américain, les frontières politiques n'ayant souvent ici qu'une importance toute secondaire. C'est dire que le peuplement de certaines régions et les déplacements de population à l'intérieur de celles-ci, en Amérique du Nord, constituent des aspects inséparables de la répartition et de la redistribution géographique ou professionnelle des populations, conformément aux influences attractives ou répulsives qui ont pu jouer dans ces régions,—ou dans certaines parties de ces régions,—à telle ou telle époque*.

En somme, émigration et réémigration du Canada ont entraîné, réparti inégalement sur au moins une centaine d'années, le déplacement de plusieurs millions de gens. L'ampleur et la permanence de ces mouvements suffiraient à contester la possibilité de les expliquer en fonction seulement de l'état de choses régnant au Canada. On a soutenu que "depuis 1851 le Canada a amené plusieurs millions d'immigrants de plus qu'il ne pouvait absorber, ce qui a suscité des dépenses et de la confusion, mais les difficultés d'adaptation ne se sont pas aggravées, les États-Unis ayant ouvert leurs portes qui devenaient une soupape de sûreté où passait l'excédent de la population".

* Brinley Thomas, *Migration and Economic Growth* (Cambridge University Press, 1954), pages 134-138. Un exposé antérieur de cette thèse a paru dans *Annex to the Report of the Minister of Agriculture for 1889*, 14 avril 1890, dans *State Papers, Emigration to Canada*.

† Herbert Marshall, dans son témoignage devant le Comité permanent de l'immigration et du travail, *Délibérations du comité permanent de l'immigration et du travail*, 14 mai 1947, page 217, Sénat du Canada.